**APPEL À PUBLICATION**

**« Erreur et création », numéro hors-série**

***Essais – Revue interdisciplinaire d’Humanités***

Date limite: 20 octobre 2014

Date de remise des textes: 31 janvier 2015

Procédant d’un écart entre l’imagination et sa matérialisation, l’erreur ponctue les chemins de la création. L’artiste, quel que soit son domaine d’expression, tâtonne, se reprend, fait retour, jusqu’à l’accomplissement de l’idée dans l’œuvre. Du latin « errare » (errer), l’erreur est signifiante : quelle soit dissimulée ou assumée, elle mémorise l’errance du créateur. Comment donc envisager l’erreur dans un cadre théorique interdisciplinaire portant à l’analyse de la notion de création ? C’est à cette problématique que la revue *Essais*, publiée par l’école doctorale Montaigne-Humanités (Université Bordeaux Montaigne), désire consacrer un numéro hors-série.

Ce numéro de la revue *Essais* a pour ambition d’engager une réflexion sur le rapport dialectique entre les notions d’erreur et de création dans le champ des arts visuels, de la musique, de la littérature et du spectacle. La notion d’erreur a été peu étudiée en dehors de la philosophie, de la psychologie et de la psychanalyse. Prendre en considération l’erreur nous semble pourtant à même d’offrir des perspectives de recherche fructueuses tant pour penser la relation de l’artiste à l’acte de création que pour envisager la part d’erreur du chercheur dans sa réécriture de l’œuvre.

**Ainsi, les propositions d’article pourront porter sur les thèmes suivants :**

1/ Erreur et pratique artistique : l’erreur créatrice

Il s’agit d’interroger les comportements des artistes, musiciens ou écrivains face à l’erreur. Entre déni et acceptation, entre sentiment d’échec et maladresse revendiquée, comment l’erreur est-elle envisagée, tant au cours du processus de création qu’une fois l’œuvre considérée comme achevée ?

Au XXe siècle, à bien des égards, l’erreur est devenue constituante de l’œuvre, acceptée et assumée comme telle. L’importance de l’erreur a été soulignée par Francis Ponge qui en 1984 écrit : « Vivre, être, créer, c’est errer…. Vivent donc les erreurs » (*in* J.-M. Gleize, B. Veck, *Francis Ponge. « Actes ou textes »*, Lille, 1984, p. 12). Ponge assume alors pleinement les témoignages du processus de sa création en publiant les brouillons raturés de ses poèmes. Dépassant la stricte valeur documentaire, ces feuillets manuscrits font œuvre, à l’instar des poèmes eux-mêmes. Dans le champ des arts plastiques, en 1962 avec *Card File*, Robert Morris exploite et souligne la place structurante de l’erreur dans le processus de création. Selon une logique autoréférentielle, les quarante-huit fiches constituant l’œuvre décrivent toutes les étapes de son élaboration. La fiche intitulée « Mistakes » recense les fautes d’orthographe, les fautes de frappe, les manques et les absences de fiches relatifs aux éléments de fabrication de l’œuvre. L’erreur est ainsi revendiquée comme un élément dynamique de l’activité créatrice et de l’œuvre achevée.

2/ Erreur et normes disciplinaires : l’erreur de l’artiste, une considération subjective

L’erreur touche à la question de la maîtrise technique et de la virtuosité voire à la question du génie et de la perfection. Dans la discipline de l’histoire de l’art, les critères d’analyse permettant d’évaluer la cohérence plastique d’une œuvre et le talent d’un artiste peuvent reposer sur le constat d’une erreur de proportion non intentionnelle de la part du peintre ou bien sur l’observation d’un coup de ciseau mal ajusté de la part du sculpteur. Révélée par l’œil de l’expert, l’erreur est néanmoins constitutive de l’arbitraire du jugement extérieur et de l’évolution du goût. Autre exemple : peut-on encore parler de règles naturelles, implicites et inconscientes pour expliquer notre perception de la musique ? La fausse note, en tant qu’erreur de composition ou d’interprétation doit-elle et peut-elle s’appliquer au modernisme en musique auquel il fut souvent reproché de briser les règles de la tonalité et de l’harmonie ? Ce que la tradition définit comme une fausse note, une erreur, peut donc s’entendre comme la possibilité de faire évoluer les règles d’une discipline (que celle-ci soit artistique ou bien universitaire) ainsi que les normes et les critères de jugement chez le créateur, l’interprète, l’auditeur et le spécialiste. De ce fait, quand et comment le chercheur est-il amené à désigner l’erreur dans le champ de la création artistique ?

3/ Erreur et heuristique : l’erreur du chercheur face à l’œuvre

Qu’est-ce que « chercher » face à cet objet spécifique qu’est l’ « objet » artistique (qu’il s’agisse d’un roman, d’une œuvre musicale, théâtrale ou plastique) ? L’oreille du musicologue ou l’œil de l’historien de l’art peuvent tromper ces derniers. En témoignent les erreurs d’interprétation et les erreurs d’attribution. La quête de sens en sciences humaines s’accompagne d’une forme d’incertitude. Selon cette idée, l’erreur ne serait-elle pas un marqueur nécessaire de la subjectivité de celui qui étudie les arts ? Par exemple, les multiples commentaires auxquels a donné lieu *La Tempête* (1510), tableau du peintre vénitien Giorgione, constituent autant d’interprétations *erronées* dans la mesure où celles-ci, au fil du temps, sont venues se contredire les unes les autres. Cette œuvre semble perpétuellement échapper à l’entendement de l’historien de l’art. Et, les sources historiques manquantes renforcent l’aura de mystère qui entoure le tableau. Or la véritable erreur ne serait-elle pas de vouloir interpréter tout de cette œuvre, dans une quête utopique de la vérité ?

L’erreur profite au chercheur dès lors qu’elle l’oblige à repenser ses méthodes, les cheminements d’une analyse ou d’une réflexion. Avec le principe de sérendipité, des perspectives nouvelles s’ouvrent alors sur ce que l’on croyait être une faute ou un échec.

Enfin et surtout, accepter l’erreur dans la recherche n’est-il pas reconnaître la part d’humilité du chercheur ? Dès lors que ce dernier accepte l’incertitude qui accompagne la quête de connaissance de l’œuvre, n’est-il pas à même de porter un éclairage inattendu sur celle-ci et, de ce fait, riche de nouvelles perspectives de recherche, voire de renouvellements épistémologiques ?

**Modalités pratiques :**

*Essais*, revue interdisciplinaire d’Humanités, est éditée par l’école doctorale Montaigne-Humanités. Chaque numéro est publié sous format électronique et papier. Site et numéros téléchargeables :

http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/recherche/ecole\_doctorale/la-revue-essais.html.

Suivant la ligne éditoriale de la revue, dont l’objectif est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes chercheurs résolument tournés vers l’interdisciplinarité, une attention particulière sera portée aux propositions émanant de doctorants travaillant dans le champ des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Les propositions devront parvenir sous forme d’une problématique résumée (5.000 signes maximum, espaces compris) accompagnée d’une courte biographie. Elles sont à transmettre avant le **lundi 20 octobre 2014** par courriel à : **erreuretcreation@gmail.com**

Les textes définitifs (entre 30 et 40.000 signes maximum, espaces compris) des propositions retenues devront être remis, au plus tard, le **31 janvier 2015**. Après avoir été soumis au comité de lecture, les articles seront publiés dans le deuxième hors-série d’*Essais* – Revue interdisciplinaire d’Humanités.

**Coordination :**

Myriam Metayer, Maître de conférences en Histoire de l’art contemporain, Centre François-Georges Pariset EA 538, Université Bordeaux Montaigne

François Trahais, Doctorant en Histoire de l’art contemporain, Centre François-Georges Pariset EA 538, Université Bordeaux Montaigne

**École Doctorale Montaigne-Humanités**

Université Bordeaux Montaigne

Domaine universitaire

Esplanade des Antilles

F - 33607 PESSAC Cedex